

1911

C'est qu'elle va se monter la com' !

APRÈS LA GRÈVE DES CHEMINOTS

M. Drioux, juge d'instruction rend son ordonnance

Des cheminots poursuivis, les uns sont renvoyés devant la Cour d'assises, les autres bénéficient d'un non-lieu

Paris, 31 décembre. — Le juge d'instruction Drioux, vient de rendre son ordonnance dans les poursuites intentées contre les cheminots à la suite de la grève des chemins de fer.

Bénéficiant d'un non-lieu : MM. Bidegaray, Bandyon, Desours, Quivrain, Maréchal, Mermont, Lussaud, Dubois, Toffin, Vayer, Merrier, Raymond et Patard.

Sont renvoyés devant la chambre des mises en accusation, pour complicité du crime de traverses à la circulation des trains, en vertu des articles 89 et 90 du code pénal et l'article 16 de la loi du 16 juillet 1845, sur la police des chemins de fer :

MM. Fiollet, Gamard, Berthelot, Le Genic, Challex, Lemoine, Leroux et Renault.

Sont renvoyés devant la chambre des mises en accusation pour provocation au même crime par des discours publics : MM. Renault, Le Genic, Berthelot, Challex, Escabasse, Bidamant.

On voit que plusieurs cheminots sont retenus pour les deux chefs d'accusation.

En outre, M. Le Genic est encore poursuivi pour provocation à la désobéissance envers des militaires.

Enfin, sont poursuivis pour complicité des mêmes crimes, en provoquant par des écrits à la commission : MM. Aury-Vigot, Almeredy, Merle, dit Merlo, et Perceat, rédacteurs ou gérants de la « Guerre Sociale ».

Les missionnaires morts en 1909

La liste des missionnaires tombés, au cours de l'année 1909, dans les travaux de l'apostolat, vient de paraître, selon la tradition, dans le dernier numéro de l'année des Missions catholiques.

Ce nécrologe comprend 187 noms, dont 50, soit près de la moitié, étaient portés par des Français, sans compter ceux de 5 originaires des diocèses de Metz et Strasbourg, tous appartenant à des Sociétés religieuses françaises.

Par nationalités, les 187 se répartissent comme il suit : Français, 50 ; Italiens, 21 ; Irlandais, 6 ; Suédois, 6 ; Hollandais, 5 ; Américains, 5 ; Indiens, 5 ; Colombiens, 2 ; Américains (Etats-Unis), 1 ; Équatoriens, 1 ; Argentin, 1 ; Canadien, 1 ; Polonais, 1 ; Hongrois, 1 ; Syrien, 1 ; Turc, 1 ; Bulgare, 1 ; Alsaciens-Lorrains, 5 ; pays d'origine non dénommés, 5.

Parmi les 187 missionnaires, on comptait 5 évêques, dont 3 Français, NN. Ss. Gandy et Vey, des Missions étrangères de Paris, et Prévost de la Compagnie de Marie.

Les 80 Français appartenaient par leur naissance, aux diocèses ci-après : Lyon, 5 ; Rennes, 4 ; Le Puy, 3 ; Belley, 2 ; Saint-Brieuc, 2 ; Rozez, 2 ; Langres, 2 ; Laval, 2 ; Les Mans, 2 ; Besançon, 2 ; Cambrai, 2 ; Arras, 2 ; Paris, 1 ; Nantes, 1 ; Grenoble, 1 ; Lunon, 1 ; Chartres, 1 ; Montauban, 1 ; Viviers, 1 ; Bayeux, 1 ; Bourges, 1 ; Angers, 1 ; Saint-Dié, 1 ; Meude, 1 ; Alger, 1. Pour les autres, le diocèse d'origine n'est pas indiqué.

Les familles religieuses dont il faisait partie sont les suivantes : Missions étrangères de Paris, 23 ; Congrégation du Saint-Esprit, 13 ; Compagnie de Jésus, 9 ; Pères Blancs du cardinal Lavigne, 8 ; Lazaristes, 6 ; Maristes, 5 ; Oblats de Marie, 5 ; Missions africaines de Lyon, 3 ; Dominicains, 3 ; Sacerdotes de Piepus, 1 ; Compagnie de Marie, 1 ; Frères Mineurs, 1 ; Capucins, 1 ; Sœurs-Cœur d'Issoudun, 1. En outre des 5 missionnaires originaires d'Alsace-Lorraine, 1 appartenait à l'Ordre des Carmes, 2 aux Missions étrangères de Paris, 1 aux Oblats de Marie, 1 aux Missions africaines de Lyon.

APRÈS LE VERDICT DE ROUEN

M. Fallières gracie le condamné à mort Durand

Durand fera 7 ans de réclusion

Paris, 31 décembre. — Le Président de la République a reçu, samedi après-midi, M. Genest, maire du Havre, et M. Cotty, défenseur du syndicaliste Durand devant la Cour d'assises de Rouen.

Le président de M. Fallières avec l'avocat de Durand duré trois quarts d'heure.

Déclarations de M. Cotty

A sa sortie de l'Élysée, M. Cotty, qui était accompagné par M. Genest, a fait les déclarations suivantes au sujet de son entretien avec M. Fallières :

M. Genest n'a pas cru devoir m'assister pendant mon entretien avec le président. Il s'est contenté de faire remettre à M. Fallières un texte d'une délibération prise par le Conseil municipal du Havre au cours d'une séance privée et réclamant de la clémence présidentielle la grâce de Durand.

Le chef de l'État, a poursuivi M. Cotty, m'a reçu avec beaucoup de cordialité. Il m'a engagé à lui expliquer dans tous les détails le cas de Durand.

Le président m'a écouté avec beaucoup d'attention. Il m'a semblé avoir étudié cette affaire avec beaucoup de soin. Cependant, il a été impossible de lui faire comprendre que Durand n'est pas un simple ouvrier, mais un homme de lettres, un homme de lettres, un homme de lettres.

Le chef de l'État, a poursuivi M. Cotty, m'a reçu avec beaucoup de cordialité. Il m'a engagé à lui expliquer dans tous les détails le cas de Durand.

La commutation de peine

Paris, 31 décembre, 7 h. 10 du soir. — Au ministère de la justice, on nous communique la note suivante :

La garde des sceaux a reçu, à six heures et demie, M. Cotty, le défenseur de Durand. Il lui a notifié une décision du Président de la République commuant en 7 ans de réclusion la peine capitale prononcée contre Durand.

Les manifestations en faveur de Durand auront-elles lieu ?

Paris, 31 décembre. — On sait que la C.G.T. et l'Union des syndicats de la Seine avaient pris l'initiative d'une manifestation en faveur de Durand, pour le jour de l'an, devant l'Élysée. Les organisateurs se flattaient de grouper plus de 40.000 manifestants dans le 8^e arrondissement, pour dimanche après-midi.

Le Président de la République ayant signé la commutation de peine de Durand, il reste à savoir si la manifestation ne sera pas contremandée. En tout cas, d'importantes mesures d'ordre ont été arrêtées. Les agents seront renforcés par la troupe ; de forts barrages seront établis sur le boulevard et les principaux points de la capitale.

L'effectif des troupes de garde à l'Élysée sera également augmenté.

LES PROMOTIONS dans la Légion d'Honneur

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 31 décembre. — Au titre du ministère de l'intérieur et des cultes sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade d'officier :

MM. Lencicr, préfet des Côtes-du-Nord ; le docteur Fiquet, médecin du ministère de l'intérieur ; le docteur Pierre Delbet, chirurgien des hôpitaux de Paris ; le docteur Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux de Paris ; le docteur Moure, médecin à Bordeaux ; M. Bertrand, président des délégations financières algériennes ; MM. Baschet, Béranger et Bisson, publicistes à Paris.

Parmi les chevaliers, nous relevons les noms de MM. Aubanel, préfet des Deux-S-

LES PROMOTIONS dans la Légion d'honneur

Paris, 31 décembre. — Par décret rendu sur la proposition du grand chancelier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, la médaille militaire est conférée à M. Houzet, ancien soldat de la garde nationale mobile du Nord.

Par décret rendu sur la proposition du grand chancelier de la Légion d'honneur, sont promus :

Au grade d'officier : MM. Fournier, ancien préfet ; Vabindier, inspecteur général des P.T.T. en retraite.

Au grade de chevalier : Mme Huet, intendante de la maison d'éducation de la Légion d'honneur d'Écouhenn.

Le Verdict de Rouen

LA QUESTION DE REVISION DU PROCÈS

Paris, 31 décembre. — On sait qu'après sa réception à l'Élysée, M. Cotty, le défenseur de Durand, s'est rendu au ministère de la Justice. M. Cotty a déclaré qu'il emportait de son entretien avec M. Théodore Girard, l'impresario qui si une demande de révision était présentée en faveur de Durand, elle serait examinée avec la plus grande bienveillance par la chancellerie.

Ajoutons qu'à l'issue de la séance du Conseil municipal de Paris, 33 conseillers ignorent la décision prise par M. Fallières, avaient signé l'adresse sollicitant, du président de la République, la grâce de Durand.

L'ATTITUDE DE Mme DONGE

Le Havre, 31 décembre. — Mme Donge a fait parvenir au président de la République, par l'intermédiaire de son avocat, une courte notice où elle explique pourquoi elle s'est adressée au recours en grâce de Durand. C'est parce qu'elle réclame justice entière, qu'elle n'a pas succédé à l'inégalité de traitement réservé aux divers accusés, par suite de l'arrêt de la Cour d'assises de Rouen.

UNE LETTRE DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES OUVRIERS DE PARIS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Paris, 31 décembre. — Les conseillers prud'hommes ouvriers de la Seine ont adressé au président de la République une lettre dans laquelle ils lui demandent, en attendant la solution de droit, de faire œuvre de justice, par un geste d'équité et simple, en prononçant la grâce complète de Durand, comme fut prononcée jadis la grâce de Pofficier Dreyfus.

LA C. G. T. VEUT LA LIBÉRATION DE DURAND ET LA REVISION DU PROCÈS.

Paris, 31 décembre. — Un placard vient d'être affiché sur les murs de Paris dans lequel la C. G. T. réclame la libération totale

res ; Durand, conseiller de préfecture de la Seine, chef de cabinet du ministre de l'Instruction ; Hautfort, publiciste à Paris ; Albat, publiciste à Paris ; Doulos, publiciste à Paris.

Defandré, directeur de société de gymnastique ; Cambrai ; Durand, président de la société de tir la « Lilloise » ; Lille ; docteur Oviou, médecin, à Boulogne-sur-Mer.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Au titre du ministère des affaires étrangères, sont promus au grade d'officier de la Légion d'honneur :

MM. Conty, adjoint au directeur des affaires politiques et commerciales ; Despres de la Fère, délégué à la résidence générale de France à Tunis ; Delaroché Vernet, chef du bureau du chiffre ; Dutasta, chef de cabinet du ministère des affaires étrangères.

Parmi les chevaliers, nous relevons les noms de Pila, consul de ire classe, attaché commercial en Extrême-Orient ; Vignon, secrétaire d'ambassade de 2e classe ; Pain, attaché à la direction des archives ; Marcel Hutin, rédacteur à l'« Echo de Paris ».

MINISTÈRE DE LA MARINE

Le vice-amiral Germinet a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Sont, en outre, nommés au titre militaire : Au grade de commandeur, les contre-amiraux Bache et Baudry la Caninerie ; le directeur du génie maritime Pollard.

Au grade d'officier : les capitaines de vaisseau Kerihuel, Fournier ; les capitaines de frégate Béchon, Domin, Rosière, Borel, Guyomar, Louel ; les médecins-inspecteurs de 2e classe de 1re classe Ero ; le médecin général de 2e classe Chevalier ; le pharmacien en chef de 1re classe Perimond-Tranchet ; le médecin en chef de 1re classe Bellot.

Croix Civiles. — Chevalier : MM. Gouyet, professeur à l'École navale ; Briand, capitaine au long cours ; Dupont, ingénieur en chef de la Compagnie des Forges et Acieries de la marine et d'Homecourt.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le ministère de l'Instruction Publique communique une liste supplémentaire de décorations dans la Légion d'Honneur. Sont chevaliers : MM. Glaser, homme de lettres, Augier dit Raoul Gineste, homme de lettres, Bardoux, professeur à l'École des Sciences Politiques, hommes de lettres.

INFORMATIONS

M. Escudier abandonne son mandat de conseiller municipal

Paris, 31 décembre. — M. Escudier qui, on le sait, a été élu député du 5^e arrondissement, aux dernières élections, a donné sa démission de conseiller municipal.

M. Maurice Faure aux expositions italiennes

Paris, 31 décembre. — Il est question de M. Maurice Faure pour représenter la France aux expositions de Rome et de Turin. S'il est donné suite à ce projet, le ministre de l'Instruction publique aurait à désigner un ingénieur français en France, en construction sur les bords du Larno.

Le Conseil municipal de La Rochelle et les religieuses

La Rochelle, 31 décembre. — Le Conseil municipal de La Rochelle a alloué pour l'année 1911, une subvention de 2.000 francs pour un refuge pour jeunes filles tenu par des religieuses, et un secours de 400 francs à un congréganiste qui dirigeait autrefois une école communale.

La convalescence du prince héritier de Serbie

Belgrade, 31 décembre. — Le prince héritier de Serbie qui est entré en convalescence, est parti pour la Riviera où il séjournera plusieurs semaines.

La campagne contre le comte d'Érenthal

Berlin, 31 décembre. — Les organes pangermanistes continuent leur campagne contre le comte d'Érenthal. Les *Hamburger Nachrichten* disent que l'Allemagne n'a pas lieu de se féliciter du maintien du comte d'Érenthal au ministère des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Cullman II et la fondation Carnegie

Berlin, 31 décembre. — L'Empereur a accepté le patronage de la fondation Carnegie établie avec 1.250.000 dollars, en vue de soulager la misère qui résulte des actes héroïques des sauveteurs.

PROTESTATION AU HAVRE

Le Havre, 31 décembre. — Les conseillers prud'hommes ouvriers du Havre ont envoyé au préfet leur démission pour protester contre le verdict de la cour d'assises de la Seine-Inférieure.

UN MANIFESTE de l'UNION des SYNDICATS de la SEINE

Paris, 31 décembre. — L'Union des Syndicats de la Seine lance le manifeste suivant, qui sera distribué demain :

Durand est sauvé ; il ne sera pas guillotiné. Il n'y a pas au Havre, où il vient de décider le président de la République, ces manifestations et, maintenant, préparons-nous à la grève générale, pour obtenir la révision du procès.

VIOLENT INCIDENT au Conseil Municipal de Paris

Paris, 31 décembre. — Au cours de la séance du Conseil municipal, un incident d'origine n'a pu être très exactement établi s'est produit entre deux conseillers, MM. Devaux, radical, et Chérioux, ancien président du Conseil municipal. Ils se sont livrés à des voies de fait l'un sur l'autre. On ignore quelle suite sera donnée à l'incident.

LA CHASSE AUX RENARDS

Saint-Malo, 31 décembre. — Le tribunal correctionnel a condamné à 3 et 2 mois de prison, sans sursis, les nommés Bosle et Revest, arrêtés pour violences envers des ouvriers non syndiqués.

Graves désordres à Tarento

Tarento, 31 décembre. — A la suite de plusieurs décès causés par une maladie suspecte, les autorités avaient prescrit des mesures prophylactiques très sévères. Ces prescriptions furent fort mal accueillies de la population. Le mécontentement alla grandissant, si bien que des désordres se sont produits aujourd'hui.

Des manifestants ont essayé de pénétrer dans la caserne des carabiniers et en ont détruit l'édifice. Les agents de la force publique ont voulu repousser les manifestants, mais ils ont été tués. On leur a lancé des pierres. Alors pour se défendre, ils ont tiré quelques coups de revolver.

En Russie, on paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix. On paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix. On paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix.

En Russie, on paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix. On paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix. On paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix.

BLOC-NOTES

NÉCROLOGIE

Nous avons la joie ou le regret — c'est au choix de chacun — de vous faire part de la mort de l'année 1910. Encore que la nouvelle fut connue, elle n'a pas été sans causer une certaine émotion ; à l'heure où elle s'est produite, à minuit exactement, quelques pétards ont éclaté en ville suivant un usage aussi immémorial qu'intempéstit.

Depuis longtemps, quand on meurt, on en profite presque toujours pour vous enterrement. C'est ce qu'il est advenu pour l'année 1910. Les gens qui étaient encore vivants, l'ont connu immédiatement et d'instinct. L'assassinat était relativement nombreux. Suivant un mauvais habitude, la défunte faisait les frais d'une conversation inconvenante, à haute voix. Malgré l'augmentation du prix du sucre, on en a cassé pas mal sur son dos.

Le deuil était conduit par le Calendrier de 1911 resplendissant comme un héritier ; les ordons du poêle étaient tenus par MM. Piusard, Jamais, Autréfois, Toujours, Hier, Demain, ainsi que de la disparue.

Au remaniement un grand nombre de personnalités : les Mois, les Semaines, les Jours, quelques Saisons, des délégations des Sides et des Vieilles Lunes, les Calendes grecques, etc.

Au cimetière, un discours a été prononcé par la Date fatale. En voici quelques extraits : « Avant que se ferme cette tombe si prématurément ouverte, permettez-moi, Mesdames, Messieurs, de rappeler ce que fut cette pauvre année 1910, dont les jours étaient comptés — 365 — (avec un pleur), elle n'était pas bissextile. »

« Hélas ! elle a vécu ce que vivent les années, l'espace de douze mois ; et son existence a été particulièrement mouvementée, encore qu'elle ait été l'année de l'apaisement. »

« Elle a été secouée aussi par cette terrible catastrophe du *Pluviose*, attristée par les menées antimilitaristes, et ensanglantée par les exploits des apaches. »

« L'année 1910 est morte, comme elle avait vécu, dans les brouillards et sous la pluie, le pépin à la main. »

« Nos bergers, gens nomades, vivant de la Vie patriarcale, renouvent actuellement, de telles difficultés pour le réélevage de leurs grands troupeaux, qu'ils les réduisent de leur nombre de têtes. »

« Pour l'hiverage, sur les hauts plateaux des Alpes et du Piémont, ils ont à lutter contre l'Administration Forestière, réduisant, chaque année l'étendue des pâturages. (Le rosbœuf est la cause des sévérités des agents). »

« Pour l'hiverage, dans les plaines de la Craie, les fermages s'élevaient ces bêtes grasses, le produit de la laine, 0,80 grs par tête ne peut les indemniser de la perte sur le mouton. Aucun prix, pour la même quantité d'engrais, n'est encore établi. »

Allemagne, Russie, Angleterre

Berlin, 31 décembre. — « Dans les cercles russes bien informés, écrit le comte de Pfeil, on paraît croire qu'Angleterre se joindra à l'accord russo-allemand concernant la Perse, accord qui fut scellé à Potsdam. On espérait en Russie que par une entente à trois la prépondérance anglaise serait affaiblie en Perse. L'Angleterre laisse la Russie s'arranger dans le Nord avec la Perse, impuissante, et avec la Turquie, dont la force croît sans cesse, et elle veut s'assurer en même temps la domination du golfe Persique. »

« Dans le cas d'un accord anglo-russo-allemand, il faudrait absolument assurer à la Turquie un port qui servirait de débouché au chemin de fer Bagdad. On a parlé du port de Kouéit, mais l'Angleterre a fait des difficultés. Si l'Angleterre acquiesce un port sur le territoire allemand, pourquoi l'Allemagne ne ferait pas de même, avec l'assentiment de la Perse. Ceci pourrait nous être utile au point de vue politique et commerciale. »

LA CRISE MINISTÉRIELLE en Autriche

Vienne, 31 décembre. — L'empereur a chargé M. de Binaerth, président du Conseil démissionnaire, de former le nouveau ministère.

La situation politique en Espagne

Madrid, 31 décembre. — Les ministres, réunis en conseil, considérant comme réalisée la dernière partie de leur programme, ont décidé de donner demain, leur démission collective au roi et de lui poser la question de confiance.

LA DEMISSION DU MINISTÈRE

Madrid, 31 décembre. — Les ministres, réunis en conseil, considérant comme réalisée la dernière partie de leur programme, ont décidé de donner demain, leur démission collective au roi et de lui poser la question de confiance.

La perte d'un 'vapeur' français

Alger, 31 décembre. — On a perdu tout espoir sur le sort du vapeur français la « Norma ».

LES GRÈVES

LES OUVRIERS DE L'ARSENAL DE LORIENT

Lorient, 31 décembre. — Une partie des ouvriers du syndicat des travailleurs de l'arsenal de Lorient, ont voté ce soir, le principe de la grève générale.

UN KRACH A NEW-YORK

New-York, 31 décembre. — Au moment où le tribunal prononçait le renvoi de Robin devant les assises sous l'inculpation de détournement au préjudice de la Northern Bank, l'accusé s'affaissa soudain ; il venait d'absorber environ six milligrammes de jusquinane, poison violent.

On se rappelle qu'à la suite de la ferme ture de la Northern Bank, dont Robin était directeur, il se fit décréter un certificat d'autorité à entrer dans un asile d'aliénés.

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons le décès subit, à Donkerque à l'âge de 54 ans, de M. Georges Doronick, créateur du chef de gare.

Les Laines de France

En Russie, on paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix. On paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix. On paraît se presser sur le terrain allemand en ce qui concerne les conditions de paix.

LA TONTE-DES LAINES PRÉMATURÉES EN PROVENCE

Favorisée par le voisinage du Grand Port de Marseille, importations d'Algérie et Tunisie, notre région bénéficie du choix des meilleurs moutons, importés et nombreux sont les éleveurs se livrant à l'engraissement de ces provenances.

Cette mise à l'engrais débute, pour les achats du Capital à élever, des premiers jours de juin et se termine, chaque année, à fin août, à cette date l'importation des brebis Algériennes est interdite.

C'est dans les premiers jours d'octobre que l'engraissement devient plus actif, l'obligation de dépouiller de leur laine les bêtes mises ainsi, à l'engrais devient nécessaire, pour en activer l'engraissement ; c'est donc depuis les derniers jours de décembre que la tonte-commence et se continue pendant janvier à mars.

Les laines obtenues varient de qualité, et de rendement, suivant qu'elles proviennent de telle ou telle Provence.

Les Olan donnent peu de laine, allant à la fabrication à moutons, mais, trouvent leur emploi dans les laines à moutons.

Les Algiers, Constantine, Tunisie, offrent plus des deux tiers à la Couverture, les Tunisie, à la suite des croisements opérés avec nos moutons de Provence et d'Espagne, nous offrent, maintenant, des genres pouvant rivaliser nos laines de France, par leur finesse, leur rendement, celui-ci varie, pour les Prématurées, suivant que l'éleveur possède une bergerie plus ou moins aérée où une étable plus abondante, on peut attendre de 35/42%.

Cette année, nous ne retrouverons pas les quantités des précédentes, sans que, cependant l'importation en ait été moindre ; nos éleveurs ont porté leur choix du côté de la race d'Arles, pour diverses causes.

La principale. Le rendement de la laine (le prix des mérinos s'étant maintenu de 1,50 à 1,75, pendant les trois dernières années).

L'obligation imposée par les « Chevallards » de ne point présenter sur les marchés — entrepôts de Marseille et Toulon, des moutons tondus, avant le 5 janvier ; nombre d'éleveurs se conformant à cette obligation, ont vendu, sans faire tondre. Aucun prix n'est encore établi pour les laines Moutons Méridionaux. Comme indiqué, pour les causes désignées, nos engraisseurs, se sont graduellement approvisionnés, sur les marchés de Cavalion, Arles, Aix, Salon, Marseille de nos mérinos provenant, en partie des grands troupeaux Transhumans jé la Crau et de la Camargue.

« Nos bergers, gens nomades, vivant de la Vie patriarcale, renouvent actuellement, de telles difficultés pour le réélevage de leurs grands troupeaux, qu'ils les réduisent de leur nombre de têtes. »

« Pour l'hiverage, sur les hauts plateaux des Alpes et du Piémont, ils ont à lutter contre l'Administration Forestière, réduisant, chaque année l'étendue des pâturages. (Le rosbœuf est la cause des sévérités des agents). »

« Pour l'hiverage, dans les plaines de la Craie, les fermages s'élevaient ces bêtes grasses, le produit de la laine, 0,80 grs par tête ne peut les indemniser de la perte sur le mouton. Aucun prix, pour la même quantité d'engrais, n'est encore établi. »

Allemagne, Russie, Angleterre

Berlin, 31 décembre. — « Dans les cercles russes bien informés, écrit le comte de Pfeil, on paraît croire qu'Angleterre se joindra à l'accord russo-allemand concernant la Perse, accord qui fut scellé à Potsdam. On espérait en Russie que par une entente à trois la prépondérance anglaise serait affaiblie en Perse. L'Angleterre laisse la Russie s'arranger dans le Nord avec la Perse, impuissante, et avec la Turquie, dont la force croît sans cesse, et elle veut s'assurer en même temps la domination du golfe Persique. »

« Dans le cas d'un accord anglo-russo-allemand, il faudrait absolument assurer à la Turquie un port qui servirait de débouché au chemin de fer Bagdad. On a parlé du port de Kouéit, mais l'Angleterre a fait des difficultés. Si l'Angleterre acquiesce un port sur le territoire allemand, pourquoi l'Allemagne ne ferait pas de même, avec l'assentiment de la Perse. Ceci pourrait nous être utile au point de vue politique et commerciale. »

LA CRISE MINISTÉRIELLE en Autriche

Vienne, 31 décembre. — L'empereur a chargé M. de Binaerth, président du Conseil démissionnaire, de former le nouveau ministère.

La situation politique en Espagne

Madrid, 31 décembre. — Les ministres, réunis en conseil, considérant comme réalisée la dernière partie de leur programme, ont décidé de donner demain, leur démission collective au roi et de lui poser la question de confiance.

LA DEMISSION DU MINISTÈRE

Madrid, 31 décembre. — Les ministres, réunis en conseil, considérant comme réalisée la dernière partie de leur programme, ont décidé de donner demain, leur démission collective au roi et de lui poser la question de confiance.

La perte d'un 'vapeur' français

Alger, 31 décembre. — On a perdu tout espoir sur le sort du vapeur français la « Norma ».

LES GRÈVES